

"Pas touche au Livret A !"
Par Loïc Daguzan

Le Livret A joue un rôle irremplaçable dans le financement du logement social et comme instrument financier au service des exclus du système bancaire. Or, le 10 mai 2007, au nom des règles de concurrence fixées par les traités, la Commission Européenne a donné à la France un délai de 9 mois pour réformer le mode de distribution du livret A et du livret Bleu attribué aujourd'hui à la Banque postale, aux Caisses d'épargne et au Crédit mutuel.

La publication, jeudi 20 décembre, du rapport Camdessus, élaboré à la demande du Premier ministre, a suscité de fortes réactions. Plusieurs syndicats ont estimé que ce rapport constituait une menace pour "les plus modestes". Le Groupe communiste, républicain et citoyen au Sénat a appelé "les acteurs du droit au logement, les élus locaux, les populations, à se mobiliser largement" contre la banalisation du Livret A. La principale conséquence de ces mesures sera qu' "une partie croissante des 116 milliards d'euros d'encours de cette épargne populaire serait confisquée par les banquiers, inquiets pour leur rentabilité".

Début janvier, un collectif très large d'organisations syndicales, associatives et politiques s'est constitué autour d'un slogan simple et évident : "Pas touche au Livret A !". Parmi ces organisations, citons notamment l'Intersyndicale du secteur semi-public économique et financier (Caisse des dépôts, Caisses d'Epargne, la Poste, Banque de France, Crédit Foncier...), la CNL, l'ANECR, le DAL, Solidaires, Résistance sociale, Convergence pour les services publics, la Fondation Copernic, la LDH, ATTAC, FSU, la Fédération CGT Finances et bien d'autres encore.

Ce collectif a vocation à s'élargir. Il va mener campagne, au cours des semaines et des mois à venir, pour la défense du système de collecte (La Poste, Caisses d'Epargne, Crédit Mutuel) et de centralisation des fonds (Caisse des dépôts) qu'il considère être un service public inaliénable et qui échappe donc aux règles communautaires de la libre concurrence édictées par les traités commerciaux européens. Affaire à suivre ...

Contact collectif "Pas touche au Livret A!" - Loïc DAGUZAN - Tel : 01 42 92 96 03
loic.daguzan@banque-france.fr